SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

DEMANDE D'AVIS

(Cocher la case concernée)

- ☐ **Commune de Villeparisis (77)**
- ☐ **Commune de Claye-Souilly (77)**
- ☐ **Commune de Courtry (77)**
- ☒ **Commune de Le Pin (77)**
- ☐ **Commune de Villevaudé (77)**
- ☐ **DIRIF – CEI Villeparisis**
- ☐ **Département de Seine-Saint-Denis (93)**
- ☐ **Commune de Vaujours (93)**
- ☐ **Commissariat Police Nationale de Villeparisis (77)**

Dans le cadre de programme de réfection de couche de roulement de chaussées, le Département de Seine-et-Marne va réaliser des travaux sur la RD603 entre les PR 0+000 à 2+197 (sens : Vaujours 93 vers Claye-Souilly 77) sur le territoire de la commune de Villeparisis.

Afin de limiter la durée et d'assurer la sécurité de ce chantier, le Cd77 a choisi de fermer à la circulation la RD603 depuis l'échangeur D603/D84 (Vaujours et Villeparisis) jusqu'à la bretelle de sortie de l'A104 vers RD603 (en direction de Claye-Souilly). De même, il est nécessaire de fermer la bretelle vers RD603 depuis le giratoire sur RD105 (route de Villevaudé) en agglomération de Villeparisis.

Des déviations seront mises en place pour cette fermeture de RD603 (PR0+000 à 2+197).
Un arrêté de restriction de circulation sera établi par : Cd77 / Direction des Routes
Date travaux : du 23 au 28 novembre 2020,
SOUS RESERVE DES CONDITIONS METEOROLOGIQUES
chantier 5 nuits (maximum) de 21h00 à 5h30.

La signalisation réglementaire des déviations mises en place sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire du 6 novembre 1992 avec les mises en place de déviations définies ci-dessous. Le plan général des déviations est joint à la présente demande d'avis :

-Déviation pour fermeture sens Vaujours vers Villeparisis ou vers Claye-Souilly :
Par D84 (vers Courtry) → RD86 → D34 (pour rejoindre A104) → D34 → D105 (pour rejoindre Villeparisis) → D34 (pour rejoindre Claye-Souilly) → D34E (pour rejoindre RN3).

-Déviation pour fermeture sens sortie giratoire D105 en agglo de Villeparisis vers A104 ou RN3 :
Par D105 (vers Villevaudé) → D34 (pour rejoindre A104) → D34 (pour rejoindre Claye-Souilly) → D34E (pour rejoindre RN3).

-Déviation pour fermeture bretelle A104 vers RN3 :
Par A104 sud → sortie échangeur A104/D34 → D34 (pour rejoindre Claye-Souilly) → D34E (pour rejoindre RN3).

La signalisation des déviations seront gérées et entretenues par le Département 77 - Agence Routière Départementale de Meaux-Villenoy (tél 01.60.24.43.40)- Centre routier de Dammartin-en-Goële (01.60.54.60.14).

M ou Mme PAGE J.F agissant en qualité de C.M. Delegue Travaux
formule un avis :

Favorable ~~**Défavorable**~~
sur les restrictions de circulation désignées ci-dessus.

Observations éventuelles.....

.....

MAIRIE DU PIN (SEINE-ET-MARNE)

Le 27 10 2020
Cachet et signature

Merci de nous retourner rapidement votre avis par retour de mail pour rédaction de l'arrêté de restriction de circulation. Sans réponse sous huit jours, votre avis sera réputé favorable

Dossier suivi par : Vincent Brochard - 06.85.90.50.55 (vincent.brochard@departement77.fr)